



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

masseurs-kinésithérapeutes

Question écrite n° 116480

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les souhaits exprimés par les masseurs-kinésithérapeutes concernant une meilleure reconnaissance de leur profession. Notamment ils désirent une revalorisation tarifaire, avec une tarification unique quel que soit l'acte réalisé. Ils souhaitent également une protection de leur diplôme d'État qui consolide l'exercice de leur métier pour l'avenir. Il lui demande quelles sont ses intentions en réponse à ces revendications.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116480

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 2011, page 8493

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)